



## Edito

### POURQUOI CHOISIR LA FRANCE ?

Ce n'est pas si simple comme choix, tout dépend de ce qu'on recherche. Pour certains, exilés donc migrants, cette décision reste une évidence douloureuse tant l'avenir local est incertain, conflictuel et semé d'embûches. Pour autant, elle reste la seule solution pour tenter de vivre une situation sociale avec une stabilité politique et économique en adéquation avec ce qu'aspire tout être humain, où qu'il soit. Elle est devenue quasi impossible tant les mesures réactionnaires anti immigration deviennent du racisme étatique.

Pour d'autres, c'est une destination habituelle qui n'amène aucune peur du lendemain. Au contraire, c'est un voyage doux et royal, une vraie cure de jouvence, du petit lait. Le travail quoi ! Mais au frais de qui ? Qui assure financièrement une telle propagande décomplexée ? A qui profite un tel déploiement de servitude et d'allégeance gouvernementale ? Allez, un petit effort cérébral et vous serez récompenser pour votre réflexion sans limite.

Bon, vous avez compris que ce sont nos impôts qui procurent une hospitalité sans limite, une sérénité, un apaisement et une chaleur humaine que les premiers voudraient bien trouver. Mais il n'en est rien. Les premiers sont accueillis sous les acclamations et les honneurs des directives Darmanin et Retailleau tandis que les seconds sont fastueusement reçus dans l'ancre royaliste et impérialiste versaillais. Les gueux dans les centres de rétention administratifs et les ghettos, les rentiers et les possédants dans un palais

royal. Point commun, ils sont très bien surveillés et probablement les premiers plus que les derniers.

Mais qui sont les criminels, ceux qui profitent, les bandits de grand chemin, les assistés ? Pour le bloc de droite gouvernemental (extrême droite comprise), ce sont les indigents qui traversent le mouir méditerranéen. Rendez-vous compte qu'ils veulent coloniser culturellement et cultuellement notre belle France à tendance raciste et fasciste de plus en plus décomplexée.

Ah les mécréants qu'ils sont ! Eux sont des malvenus inconsiderés tandis que le gratin réuni dans le temple colonialisme serait les gardiens du temple et les messagers suprêmes de la conversion au capitalisme mondial. Plus rien n'arrête le prosélytisme de l'argent public pour les intérêts privés. Sommes-nous revenus au moyen-âge ou au temps moins lointain pour que l'argent des impôts serve aux prioritaires aristocrates ou bourgeois ? A y regarder, oui.

Nous parlons de Choose France. Vous savez, ce rendez-vous annuel pour mousser Macron qui vient de se tenir la semaine dernière. C'est la Mecque française des plus gros "investisseurs" (destructeurs de travail) internationaux. Mais pour arriver à ce que le capital se décide à "investir" (en finir avec notre modèle social), il faut des garanties profondes qui se font depuis 2017.

Ce n'est pas moi qui le dis mais bien

.../...

#### Sommaire :

Edito : Pourquoi choisir la France ?	P. 1 & 2
GAZA : Arrêt du carnage, ...	P. 2
Tract UD - 5 JUIN - Grève & manifs	P. 3 & 4
IHS - Prise de parole 1er Mai	P. 5 à 7
Prise de parole 1er Mai - SG UL Bges	P. 7 à 9
Interventions Séances Plénières CESER	P. 10 & 11
Pub MACIF	P. 12



#### AGENDA

\*\*\*

#### JEUDI 5 JUIN

#### Journée d'action : Travail-Salaire-Retraite GRÈVES ET MANIFESTATIONS

- **BOURGES** 10h00 Place Séraucourt
- **VIERZON** 10h30 Place Jacques Brel
- **ST-AMAND** 10h00 Rond-point LIDL
- **ST-FLORENT** 10h30 Place de la République

#### Formation Syndicale UD - 2025

- ⇒ Stage CSSCT/ATMP du 22-26 septembre
- ⇒ Stage Communication du 6-10 octobre
- ⇒ Stage CSE Prise de mandat du 24-28 novembre

Pensez à déposer vos congés éducation un mois avant le début du stage et informez l'UD de votre participation.

le dossier presse de cette année. Nous y trouvons tout ce qui a été fait pour "l'attractivité" (que nous pourrions assimiler à de la prostitution étatique) de notre économie : fiscalité attractive, innovation avec France 2030 (54 Mds), investissements (privés bien évidemment) dans les écoles de l'enseignement supérieur, développement massif des énergies renouvelables, sites industriels clés en main et une administration simplifiée et digitalisée. Rien que ça et je suis certain que Prévert aurait-été jaloux de cette liste.

Mais ce n'est pas tout (triste moment) car le social n'est pas en reste depuis maintenant huit ans. Je continue à partir de la même source : Ordonnances Macron (gros morceau), baisse de la fiscalité sur le capital et de l'impôt des sociétés, apprentissage et réforme de la formation professionnelle, France Relance pour l'économie et l'emploi, encore des baisses d'impôts de productions (y en a un peu marre), loi Industrie verte et sur l'attractivité de la France. Rendez-vous compte de ce qui a été fait !

Et ce n'est pas encore fini, il manque 2025 : Projet de Loi de Finances de la Sécurité sociale (ah tient !), Projet de Loi de Simplification de la Vie Economique (casse des droits des salariés) et finalisation de la réforme de l'assurance chômage (ça manquait). Nous pourrions y ajouter la réforme des retraites et la fin de certaines collectivités territoriales.

A quoi servent ces mesures quand nous décomptons près de 300 000 licenciements à effectuer ou à venir ? Est-ce que le chômage de masse a lui aussi choisi notre pays ?

C'est ça choisir la France pour le patronat. C'est ça la destruction de notre cadre de vie, de nos salaires, de notre travail, de notre Sécurité sociale, de nos services publics. Et c'est la fin de l'humanisme, de la construction de coopérations internationales, de la résolution des conflits armés par la diplomatie. C'est la conséquence d'une crise du capitalisme qui ne dit pas son nom et qu'ils veulent que nous payions. Quand les premiers seront accueillis comme les derniers, alors certainement que l'humanité sera dans un autre cycle.

Nous avons toutes les raisons pour nous mobiliser, en grève et en manifestations, le 5 juin pour conquérir un autre modèle social.

Bon courage les Camarades.

*Sébastien MARTINEAU*  
*Secrétaire Général*



## GAZA : ARRÊT DU CARNAGE, LEVÉE DU BLOCUS !

A l'initiative du collectif « pour une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens » (composé de 21 organisations du Cher dont la CGT) s'est tenue à Bourges une conférence animée par Pierre Stambul le mardi 13 mai. Pas loin d'une centaine de personnes ont assisté à cette conférence ainsi qu'au débat qui s'en est suivi. Une soirée passionnante, enrichissante !

Les parents de Pierre Stambul ont été résistants. Sa mère, Dvoira Vainberg, dans la MOI (Main-d'œuvre immigrée). Elle est la seule survivante de toute sa famille exterminée. Son père Yakov Stambul est le seul survivant du groupe Manouchian.

Pierre Stambul est co-président de l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP), il dénonce le sionisme comme une menace directe à l'humanité. Il refuse que les crimes perpétrés à Gaza s'effectuent en son nom.

À travers ses écrits et conférences, il défend une vision humaniste et solidaire, dénonçant les oppressions et les injustices, considérant que l'égalité des droits est universelle.

Pierre Stambul a su replacer la situation actuelle à Gaza dans un contexte plus ancien, plus vaste, en lien avec d'autres situations de colonialisme comme antérieurement l'Algérie, Madagascar, ... Son dernier livre « *Du projet sioniste au génocide* » parcourt les grandes phases de l'histoire du sionisme, depuis l'époque biblique tellement instrumentalisée comme si elle était un livre d'histoire et un cadastre pour justifier le génocide actuel, jusqu'aux racines de l'antisémitisme contemporain, à la naissance de ce projet tragique du sionisme et à ses terribles conséquences actuelles.

Pierre Stambul est aussi co-auteur de « *Gaza : mort, vie, espoir* ». Cet ouvrage collectif donne la parole aux Gazaouis et aux Français solidaires, juifs ou non-juifs, pour documenter la résistance de toute une population.

Rappel : tous les samedis se tiennent des rassemblements à Vierzonn et Bourges pour l'arrêt du génocide à Gaza. Nous devons faire pression sur les gouvernements occidentaux qui laissent faire. Joignez vous à notre détermination !





8 Place Malus  
18000 Bourges  
Tél : 02 48 21 24 79  
[cgt.ud.cher@wanadoo.fr](mailto:cgt.ud.cher@wanadoo.fr)  
site : [www.udcgt18.fr](http://www.udcgt18.fr)

# LE 5 JUIN 2025

## **EN GREVE ET EN MANIFESTATIONS POUR NOTRE TRAVAIL, NOS SALAIRES ET NOTRE SECURITE SOCIALE**

**Constat** : Notre travail, qu'il soit physique ou intellectuel, de statut privé ou fonctionnaire est la seule activité qui crée les richesses de notre pays. N'oublions pas le travail des retraités et des sans-emploi qui, grâce à la solidarité des travailleurs à travers les cotisations, peuvent participer à la vie citoyenne ou avoir les moyens pour retrouver du travail.

**Constat** : Notre travail n'est pas reconnu, il n'est pas valorisé par nos salaires. Il est capté par le patronat qui ne reconnaît pas ce que nous créons. Il prend nos richesses et ne nous donne que l'aumône. Il nous en demande toujours plus afin de pérenniser et d'augmenter ses revenus et dividendes. Les fonctionnaires sont mis au pilori car leurs salaires seraient la cause du déficit du pays.

**Attaque** : Ce que veulent le patronat et le gouvernement n'est ni plus ni moins de nous retirer une partie de notre salaire. Ils veulent supprimer toute la partie des cotisations dites patronales ou encore dénommées "charges" à leurs yeux. L'ensemble des cotisations sont notre salaire, elles sont le fruit de notre production qui est vendu ou du service qui est rendu. Elles ne sortent pas des poches de vos patrons ou directeurs mais bien du travail effectué.

**Ces cotisations servent à financer** l'assurance maladie (indemnités journalières, hôpital public, médecine de ville, maternité, médica-

ments), les retraites, les prestations familiales, les réparations d'accidents du travail et de maladies professionnelles, les indemnités chômage ou encore le 1% logement ou la cotisation transport. Elles servent à l'intérêt général, à ceux qui en ont besoin au moment où ils en ont besoin. Ce n'est pas une "réserve" individuelle pour plus tard, mais bien une redistribution directe.

**Important** : Concernant l'assurance maladie et l'assurance chômage, les cotisations ont été

supprimées en 2018 et remplacées par la Contribution sociale généralisée, un impôt. C'est l'étatisation de la Sécurité sociale, prérequis à sa privatisation. C'est le début de la suppression de toutes les cotisations et l'idée de la future instauration de la TVA dite "sociale".

**Le patronat et certaines organisations syndicales de salariés** comptent bien sortir l'ensemble du financement de la protection sociale de la production de richesses et l'asseoir sur la consommation et l'impôt. Pour les retraites, c'est le principe individuel de capitalisation (fonds de pension, instituts de prévoyance ou mutuelle, banques et assurances) qui ne fonctionne qu'avec les marchés financiers, avec le risque de dévaluation comme aux Etats Unis ou en Suède.



©Bésot Tous droits réservés. Toute reproduction, diffusion publique, usage commercial sont interdits sans l'autorisation de l'auteur.

Le discours du patronat et des possédants voudrait faire penser **que moins ou plus du tout de cotisation** (salaire brut) **fera un salaire net plus important**. C'est faux ! Ce serait plus de marges, de profits et de dividendes pour leurs désirs personnels. **Une évidence, les prix ne baisseront pas, c'est écrit.**

Les travailleurs ne peuvent accepter que leur salaire ne cesse de diminuer au profit d'une minorité.

**Revendications** : Notre salaire doit reprendre la part de la valeur ajoutée qui nous revient. Nous devons tout reprendre à ceux qui nous exploitent, à ceux qui nous volent l'argent que nous produisons pour leurs rentes personnelles. Reprenons les 200 mil-

liards d'exonérations ou d'aides publiques qui ne servent qu'à baisser les salaires et licencier.



Prenons le contrôle de nos outils de production, de nos services publics et exigeons de pouvoir contrôler ce qui nous appartient. Nous sommes les seuls producteurs de richesses et elles nous appartiennent. Le partage, la réduction du temps de travail et la retraite à 60 ans permettront une qualité de vie qu'il faut gagner.

Notre travail, nos salaires, nos services publics, notre système de retraite et surtout l'ensemble de notre Sécurité sociale sont à nous. Ils doivent nous permettre de vivre et ne plus survivre.

## *Tous en grève et manifestations*



### RASSEMBLEMENTS :

**A BOURGES : 10h00 Place Séraucourt**  
**A VIERZON : 10h30 Place Jacques Brel**  
**ST-AMAND : 10h00 Rond-point LIDL**  
**ST-FLORENT : 10h30 Place de la République**



Bourges, le 26 Mai 2025

# 1<sup>ER</sup> MAI, JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE POUR LES DROITS DES TRAVAILLEURS

Quand on évoque l'origine du 1<sup>er</sup> mai comme journée internationale de revendications, on parle souvent des événements qui se sont déroulés en 1886 à Chicago.

Deux ans plus tôt, en 1884, les syndicats américains avaient décidé de faire de la journée de travail de 8h, leur principale revendication.

Sous l'impulsion des anarchistes, ils choisissent la date du 1<sup>er</sup> mai 1886 pour lancer leur action.

Le choix du 1<sup>er</sup> mai n'est pas un hasard. À cette époque, c'est ce qu'on appelle le *movingday*, ce qu'on peut traduire par *jour du déménagement*. En effet, beaucoup d'entreprises entament ce jour-là leur année comptable. Mais c'est aussi le jour du terme de la plupart des contrats de travail, et si celui-ci n'est pas renouvelé, le travailleur doit quitter l'entreprise et souvent son logement pour chercher un emploi ailleurs.

La grève est très largement suivie dans tout le pays, et beaucoup de travailleurs obtiennent satisfaction à cette revendication. La majorité des patrons cèdent devant la pression des syndicats et des grévistes.

Mais pour une minorité où travaillent 340 000 ouvriers, c'est un refus de céder. C'est le cas aux usines McCormick de Chicago. McCormick est alors une société prospère de fabrication de machines agricoles, tracteurs, moissonneuses, etc. Face au refus des patrons de concéder la journée de 8 heures, les ouvriers décident de prolonger la grève après le 1<sup>er</sup> mai.

Le 3 mai, une manifestation fait trois morts parmi les grévistes de la société McCormick. Le lendemain a lieu une marche de protestation et dans la soirée, tandis que la manifestation se disperse à Haymarket Square, il ne reste plus que 200 manifestants face à autant de policiers.

C'est alors qu'une bombe explose devant les forces de l'ordre. Elle fait un mort dans les rangs de la police. Sept autres policiers sont tués dans la bagarre qui s'ensuit. À la suite de cet attentat, huit militants socialistes et anarchistes sont arrêtés. Malgré l'inexistence de preuves, cinq d'entre eux sont condamnés à mort. Il s'agit d'Albert Parsons, Adolph

Fischer, George Engel, August Spies et Louis Lingg ; quatre seront pendus le vendredi 11 novembre 1887, le dernier (Louis Lingg) s'étant suicidé dans sa cellule. Les trois autres sont condamnés à la prison à perpétuité. Cette date du vendredi 11 novembre 1887 est restée dans les mémoires sous le nom de *Black Friday*, en français *Vendredi noir*.

Ce n'est qu'en 1893 que les condamnés furent innocentés et réhabilités par le gouverneur de l'Illinois John Peter Altgeld, mettant en cause dans son discours de grâce, la police et particulièrement son chef, Bonfield, qu'il juge responsable de l'attentat par les brutalités qu'il a lui-même commises envers la population.

Mais cette date du 1<sup>er</sup> mai comme journée internationale de luttés des travailleurs, puise aussi et même principalement son origine en France.

Après la répression sanglante de la Commune de Paris, le triomphe de la réaction semble apparemment complet. Pourtant, bien que vaincus et brisés par la répression versaillaise, les ouvriers ne renoncent pas pour autant à s'organiser.

Les syndicats corporatifs s'arrêtent en général à la revendication des dix heures qui est celle aussi de la gauche républicaine à l'Assemblée. C'est ainsi que, le 26 mai 1879, les députés Martin Nadaud et Henri Villain présentent à la Chambre des députés une proposition de loi tendant à limiter à dix heures par jour et à six jours par semaine la durée du travail effectif dans les usines et manufactures. Au seuil des années 1880, la journée de huit heures apparaît alors comme un objectif bien lointain.

Pourtant, en 1883, Jules Guesde et Paul Lafarge publient une brochure pour réfuter les arguments de ceux qui rejettent la limitation du travail à huit heures, préférant une limite de dix heures. Pour Guesde et Lafarge, la réduction du temps de travail est une nécessité parce qu'elle est l'une des conditions premières de l'émancipation des travailleurs, huit heures de labeur, huit heures de repos et huit heures pour l'ouvrier. Cette « idée force » (*Maurice Dommanget*) de promouvoir une législation internationale du travail sera reprise par le 7<sup>ème</sup> congrès du parti ouvrier qui s'ouvre à Roubaix le 29 mars 1884.

Le 28 octobre 1888, le 3<sup>ème</sup> congrès de la Fédération

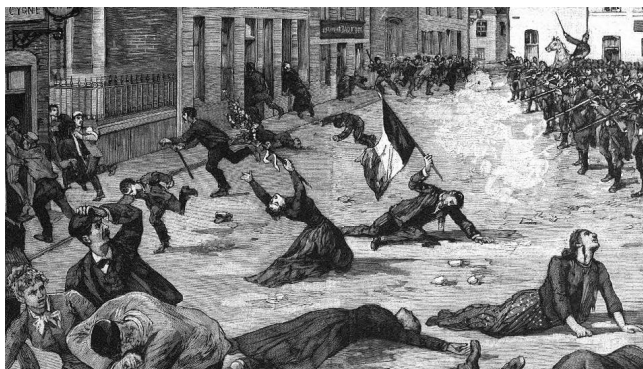
nationale des syndicats (FNS) s'ouvre à Bordeaux. Une proposition du socialiste Jean Dormoy, délégué de Montluçon, retient l'attention. Elle préconise de concentrer toute l'action des syndicats sur un nombre restreint de revendications générales. Le choix s'arrête sur la législation pour les huit heures et la revendication du salaire minimum. Le mode d'action retenu consiste à organiser à une date déterminée à l'avance, une démarche généralisée vers les pouvoirs publics pour porter les doléances ouvrières. Fixée au 10 février 1889, l'initiative de la FNS est un succès qui dépasse tous les espoirs. À Bordeaux, Lyon, Marseille, Lille ou Roubaix... plusieurs milliers de délégués se rendent à la mairie. L'idée d'un mouvement national à date fixe prend corps à cette occasion. Elle va se concrétiser quelques mois plus tard à l'occasion des célébrations du centenaire de la Révolution française. C'est en effet en juillet 1889 que le mouvement socialiste international décide de se donner rendez-vous à Paris. Organisé à l'initiative de guesdistes, de blanquistes et de la tendance Vaillant de la Fédération nationale des syndicats, le Congrès international socialiste dit de la salle Pétrelle rassemble, du 14 au 21 juillet 1889, 377 délégués venus du monde entier. C'est au cours de ce congrès que va naître réellement la journée internationale des travailleurs. Le 20 juillet 1889, sur proposition du Français Raymond Lavigne, alors secrétaire de la Fédération nationale des syndicats, les délégués adoptèrent à l'unanimité une résolution appelant les travailleurs à organiser «*une grande manifestation internationale à date fixe, de manière que, dans tous les pays et dans toutes les villes à la fois, le même jour convenu, les travailleurs mettent en demeure de réduire légalement à huit heures la journée de travail*».

Au cours des débats, la date retenue fut fixée au 1er mai, en référence à la décision, prise en 1888 par l'American Federation of Labor lors de son Congrès de Saint Louis, de faire du 1er Mai 1890 un temps fort de lutte pour la journée de huit heures.

Pour ce premier 1<sup>er</sup> mai, en 1890 donc, la bourgeoisie dénonce les auteurs de troubles voire les agents de l'étranger. Pourtant, la maturité ouvrière déjoue toutes les provocations. Largement suivi, en France, ce 1er mai rassemble près de cent mille manifestants. L'objectif central reste la journée de huit heures, mais d'autres thèmes revendicatifs émergent selon les contextes nationaux. Quoi qu'il en soit, le caractère universel et la force des mobilisations donnent un retentissement considérable à cet événement.

L'année suivante, le 1<sup>er</sup> mai 1891, est marqué par la

tragédie de Fourmies, cité ouvrière de 15 700 habitants du Nord de la France. La troupe du commandant Chapus tire sur la manifestation pourtant calme et pacifiste. En moins d'une minute, les soldats munis du tout nouveau fusil Lebel vont tuer neuf personnes dont quatre jeunes filles et un enfant de 11 ans, Emile Comaille, et faire au moins trente-cinq blessés. A la tête de ce défilé, Maria Blondeau. Elle a 18 ans et porte à la poitrine un bouquet d'aubépines ou d'églantines, les versions divergent. Elle est la première à tomber sous les balles.



*Fusillade de Fourmies en 1891*

L'indignation provoquée par ce massacre traverse aussitôt le pays et dépasse les frontières. Sans nul doute, ce drame contribua à donner à cette journée une nouvelle dimension de lutte, de solidarité et de générosité ouvrières.

Pour finir, je reviendrai sur un autre 1er mai, le 1<sup>er</sup> mai 1919. En cette année 1919, la répression syndicale à l'encontre de la CGT, encore bien jeune, est féroce, en particulier contre les dirigeants CGT des mineurs qui, à la suite de la catastrophe de Courrières survenue le 18 mars, tentent de propager les mouvements de grève à tous les bassins miniers. Par ailleurs, la révolution russe de 1917 a fait naître de nombreux espoirs dans la classe ouvrière française.

Tout cela conduit à de nombreux conflits. En cette année 1919, on recense 2 206 grèves et 1 160 000 grévistes en France.

La CGT lance un appel à la grève générale pour le 1<sup>er</sup> mai.

Face à ces mouvements et craignant un 1<sup>er</sup> mai particulièrement violent voire même insurrectionnel, le gouvernement de Georges Clemenceau fait voter en toute hâte, des lois sociales importantes.

Le 25 mars est votée la loi sur les conventions collectives.

Surtout, le 23 avril, une semaine seulement avant ce 1<sup>er</sup> mai tant redouté, est votée la loi portant à 8h la durée maximale journalière de travail. Cette revendication avait été adoptée par la CGT lors du congrès de 1904 qui eut lieu ici, à Bourges. La durée hebdomadaire est quant à elle, portée à 48h.

Si la loi est adoptée en toute hâte ce 23 avril 1919, il faudra encore plusieurs années de luttes pour qu'elle s'applique réellement partout en France.

Malgré ces avancées incontestables, le 1<sup>er</sup> mai 1919 est marqué par une grève générale et de nombreuses manifestations dans tout le pays. A Paris, malgré l'interdiction de manifester, 500 000 travailleurs défilent. Amédée Dunois, qui est à l'époque un des rédacteurs de l'Humanité, se souvient plusieurs

années plus tard de cette journée particulière, il écrit « *Qui n'a pas vu Paris le 1<sup>er</sup> Mai 1919 n'a rien vu. Une explosion de force allègre et d'espérance ! Tout le peuple ouvrier se pressait dans la rue, manifestait joyeusement, se retrouvant enfin lui-même après l'affreuse tourmente.* »

Alors tous ensemble, crions haut et fort

**Vive le 1<sup>er</sup> mai, journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs**

**Vive la lutte des classes et vive la CGT**

Pour le Collectif du Cher IHS CGT Centre-Val de Loire  
Catherine FOURCADE

Sources : les cahiers de l'institut CGT d'histoire sociale avril 2015 ; Wikipédia



## 1ER MAI 2025

*par Nicolas LEPAIN*

**Secrétaire Général de l'Union Locale de BOURGES**



Cher(e)s Camarades, Cher(e)s ami(e)s,

Comme vous avez pu l'entendre, l'histoire du 1<sup>er</sup> Mai revêt un caractère particulier pour des millions de travailleurs à travers le monde.

Des travailleurs qui, suivant les pays et les droits qu'ils ont pu conquérir, se battent au quotidien pour faire respecter leurs droits et pour en arracher plus.

Des travailleurs qui se battent pour conquérir plus de liberté, pour contrer les attaques des possédants, pour se libérer des velléités guerrières et instaurer la paix.

Comme notre confédération, notre Union départementale est internationaliste et soutient tous les combats des travailleurs, des camarades, des syndicats qu'ils soient affiliés à la confédération européenne des syndicats, à la confédération syndicale internationale comme à la fédération syndicale mondiale.

Un combat est un combat et tout ce qui fait avancer les revendications de notre classe pour délivrer les travailleurs de la domination capitaliste et guerrière est de nos luttes.

Les centaines de milliers de mobilisations à travers le monde en soutien au peuple palestinien pour combattre le génocide en cours sont un apport pré-

cieux pour forcer les dirigeants internationaux à réagir encore plus fermement, comme le rappelle le dernier rapport d'Amnesty Internationale.

Pour autant, nous pouvons affirmer ici, sans se tromper, que s'est instaurée de la part de plusieurs chefs d'Etats et de gouvernements, une certaine complaisance à l'égard du fasciste Benjamin Netanyahu et de son gouvernement.

Nous ne parlerons pas de Mr Trump et de ses annonces plus outrancières les unes que les autres.

Nous parlons des dirigeants qui, sur notre continent européen, laissent les massacres se réaliser sans bouger ne serait-ce qu'un petit doigt. Nous parlons du gouvernement français qui n'évoque aucune solution pacifique et politique, ni même de rétorsions financières.

Ce qui est possible contre le gouvernement et les avoies russes ne le serait pas contre les possédants et oligarques israéliens ?

Les guerres et les massacres n'auraient pas les mêmes causes et conséquences suivant les attaqués ou les attaqués ?

Les cadavres des dizaines de milliers d'enfants, de femmes et de vieillards dans tous les conflits armés n'auraient pas les mêmes visages selon les assaillants, les enjeux de domination et les soutiens inter-

nationaux ? Et que dire du prétexte religieux et terroriste qui ne sert que la cause capitaliste et impérialiste à travers de nombreuses régions ?

Nos gouvernants ne nous représentent pas, ils devraient avoir honte de leur attitude, de leur casquette de petits chefs de guerre, et de leur passivité morbide.

Actuellement, le racisme, quel qu'il soit, est dans tous les commentaires.

Si tragiques et dramatiques qu'ils peuvent l'être, les derniers faits divers démontrent toute la férocité de la propagation des idées d'extrême droite. La haine, la stigmatisation de l'autre, la dénonciation et la radicalité des propos qui en découlent affirment la nécessité qu'éprouvent les possédants de maintenir leurs privilèges.

En mettant un focus permanent sur les musulmans, les "assistés", les chômeurs qui seraient la cause de tous les maux de la société, les extrême droites que forment le bloc gouvernemental ajouté au Rassemblement national et à Reconquête, pour faire simple : la droite dans tout son ensemble, servent les intérêts du capital et le maintien de sa toute-puissance.

Selon ces mêmes partis, il faudrait réduire les droits de ceux qui en ont déjà peu ou pas, et dans le même temps affirmer et instaurer plus de répressions, plus de persécutions, plus de contrôles, plus d'enfermements et plus d'expulsions en créant un Etat fort et autoritaire. Une république dictatoriale.

A y regarder d'un peu plus près, depuis un certain temps, une partie de ce travail macabre est déjà fait.

Les détenteurs du capital ont l'objectif d'instaurer un modèle de société ancré dans la division, l'individualisme et basé sur des valeurs idéologiques historiquement délétères.

Une société où la réflexion, l'organisation et l'action collectives seraient à bannir et à punir au profit du corporatisme individuel et du chacun pour soi, et tant pis pour les autres.

Une société où la peur l'emporterait sur la raison, le savoir et l'intelligence collective.

Une société dans laquelle l'acceptation sans condition serait la politique globale.

Alors où en sommes-nous ?

Depuis des années, avec l'aide des gouvernants élus ou désignés ici et particulièrement dans les instances de l'Union européenne, le capital nous a placés dans la guerre économique comme il la nomme.

Cette guerre est sociale, financière et plus profondément idéologique. Elle reprend la théorie du renoncement et encore une fois de l'acceptation sans condition énoncée plus haut.

Cette guerre sociologique nous inflige le fatalisme et la fin des progrès sociaux et nous programme la déchéance même du combat de classe qu'est le travail, le salaire et la Sécurité sociale contre leur dogme de pouvoir, de possession et de contrôles accrus des travailleurs.

Cette guerre économique n'est que le pendant visible de la capacité du patronat à accroître la servitude des travailleurs. Cette guerre est motivée par la baisse tendancielle du taux de profit et leurs crises cycliques, par le maintien de leurs ressources financières à court terme. Pour pouvoir maintenir et accélérer encore plus de marge financière, encore plus de dividendes, ce patronat biberonné et gavé d'argent public ne renonce pas.

Pour notre classe, cette guerre va détruire l'ensemble de nos conquies sociaux.

Le chantage au travail, aux salaires, aux restructurations, aux délocalisations et aux fermetures est le dénominateur commun du patronat tout entier, gros comme petit. Mais tout cela ne suffit pas. Il faut d'autres conditions, d'autres opportunités pour faire plier les travailleurs et nous reprendre ce que nous avons gagné.

Pour cela le capital organise la guerre et l'économie de guerre. Oui la guerre existe, nous l'avons énoncé et il faudrait se "réarmer".

Souvenez-vous des discours de notre petit chef de guerre élyséen : le réarmement économique et la réindustrialisation, le réarmement démographique et surtout le réarmement idéologique. Mais c'était sans dire que le réarmement serait supporté par les travailleurs et leurs familles. D'où l'économie de guerre.

Trump et ses grandes décisions, qui ne resteront que temporaires tant le capital mondialisé ne supporte pas l'incertitude et le flottement, ont pulvérisé les certitudes d'un monde de la profitabilité sans turpitude. Eh oui, le marché, les marchés doivent être stables pour assurer les profits. L'effet "droits de douanes" est un énième prétexte pour dissoudre nos droits et nos conquies.

L'économie de guerre est une formule supplémentaire pour raboter ce qui nous reste. Pour en avoir la preuve, il faut se référer à ce que disent les organisations patronales, Medef en tête. Il y a plusieurs théories : les cotisations sociales devraient servir à

l'industrie d'armement pour assurer la paix. Ce serait drôle si ce n'était pas si grave et hors-sol. Deuxième appropriation de la situation, les cotisations supprimées redonneront du "pouvoir d'achat" aux travailleurs et l'impôt, la TVA ou autres dispositifs financeraient la protection sociale. A la fin, nous ne parlerions plus de la Sécurité sociale historique et serions dans un système dans lequel nous serions tous perdants et assurantiels. Quand on sait ce qui est fait de l'impôt, la perfusion des entreprises ou encore les commandes d'armes, nous ne pouvons qu'être encore plus inquiets sur la réponse à l'accès aux soins dans un pays où les travailleurs produisent, année après année, encore plus de richesses.

Mais l'économie de guerre, surtout son acceptation est très perfide, elle est presque subliminale. Personne ne veut la guerre, pas un de nous, de notre entourage, amis, collègues ne veut voir la guerre dans nos villes et villages. Alors il faudrait accepter des coupes dans les budgets qui font que nous puissions vivre avec nos aspirations, même si ce n'est pas facile.

Le principe de l'économie de guerre ne sert que le capital et soutire très largement les fonds publics pour les intérêts particuliers à court terme. Et pour accepter ce transfert de société, nous devrions adhérer à la perspective de la nation à tout prix, à l'unité nationale.

C'est hors de question ! Nous ne suivons pas ceux qui nous font les poches, volent nos salaires et pensions, cassent notre sécurité sociale et brisent nos droits à la retraite. Ceux qui détruisent nos services publics, notre éducation et notre formation, notre culture et nos industries. Ceux qui font la chasse aux chômeurs et travailleurs sans papiers.

Nous sommes un syndicat de classe et nous le restons coûte que coûte. Nos morts sous les différentes occupations capitalistes nous le rappellent et rien que pour honorer leurs mémoires, nous ne lâchons rien.

Nous sommes de masse et le nombre d'adhésions sur nos valeurs le montre.

Cher(e)s Camarades, notre combat sera malheureusement éternel tant que notre classe ne prendra pas le pouvoir avec nos revendications, par le rapport de forces.

Cher(e)s Camarades, nous pouvons apporter espoir et grandeur à l'ensemble des travailleurs de ce pays et du monde entier avec la volonté qui nous détermine.

Bonne manif à toutes et à tous.



*Intervention de Marcellin Ferrand  
Retraité FAPT - 102 ans*

**STRATEGIE REGIONALE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

**INTERVENTION CGT DE FLORIE GAETA**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Vice-président,  
Chers collègues,

L'ESS représente aujourd'hui en France un acteur économique de taille, environ 10% du PIB, 200 000 entreprises pour 2,38 millions de salariés pesants un peu plus de 54 milliards d'euros, soit 14% de l'emploi privé.

L'ESS a pour fondements : gestion démocratique, utilité collective et sociale, mixité des ressources et non-lucrativité individuelle.

Elle regroupe : associations, mutuelles, sociétés d'assurance, coopératives, sociétés commerciales. On notera la diversité de type de structures et des codes qui les régissent.

L'ESSisation se veut être « *une dynamique de développement ET d'influence* ». Le terme d'influence a son importance.

Les politiques publiques menées à ce jour dans nos régions relèvent d'une volonté profonde d'inclure structurellement l'ESS dans le paysage économique. En 2018, le gouvernement en signait un pacte de croissance. Face à la conjoncture : chômage, isolement, pauvreté, vieillissement de la population, désertification des territoires, les gouvernements ont fait de l'ESS l'acteur économique indispensable au fonctionnement de notre société.

Il peut paraître surprenant que les gouvernements, surtout sous l'ère Macron, prônent un modèle social et solidaire, quand ils font précisément l'inverse au nom de la dette et du profit. Nous sommes face à un projet de société.

Derrière des objectifs louables, l'ESS se développe principalement sur les carences de l'Etat et la destruction de nos emplois et services publics, sciemment organisées par le patronat et ses relais politiques.

La question des statuts et de la qualification des salariés doit être abordée, d'autant plus quand ceux-ci assument des missions de service public sans en avoir ni les moyens, ni le statut ni le salaire.

La CGT a toujours été favorable à toute forme d'organisation permettant l'émancipation et la protection des salariés, les coopératives d'activité et d'emploi en font partie, malheureusement elles ne cons-

tituent pas la majeure partie d'activité de l'ESS.

Les chiffres de l'observatoire national de l'ESS parlent d'eux-mêmes. C'est dans le secteur des fondations que le taux de croissance de l'emploi est le plus élevé, à 2,2%, fondations qui servent parfois à échapper à l'impôt, tout en construisant des réseaux d'influence. Tous ont leurs fondations, Mac Donald, Total, LVMH, L'Oréal... Certains partis politiques y ont recours pour véhiculer leurs idées réactionnaires de préférence nationale, d'homophobie, d'intégrisme religieux ou toute autre idée pétainiste...

Dans les coopératives, c'est l'activité du bancaire et de l'assurantiel qui recrute le plus avec un taux de 1,8 %. Tous sont solidaires, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, etc... L'associatif est à 1,3% principalement dans le médico-social et la santé, le sport et l'enseignement dans une plus faible proportion.

Quant aux mutuelles, elles sont régulièrement pointées du doigt pour les hausses de tarifs ainsi que leur coût de gestion.

Certaines grandes associations font parfois même la une des presses locales pour avoir exploité des travailleurs sans papiers ou handicapés.

S'agissant de ladite gestion démocratique, il est démontré que les salariés du secteur sont rarement associés aux prises de décision.

Dans le secteur du sanitaire et de la santé, les conditions de travail sont difficiles, les organisations syndicales peu présentes, particulièrement la CGT. Il serait intéressant de comparer le nombre d'emplois créés dans la filière soin de l'ESS tout en le mettant en perspective avec ceux détruits dans la fonction publique hospitalière et territoriale dans cette même filière.

Est-il possible que nous assistions à une forme de réorganisation d'une partie du patronat, destinée à capter toujours plus de fonds publics ?

Ces constats doivent amener les élus à s'interroger et à exercer un contrôle sur les fonds publics délégués. Le débat politique autour de l'ESS doit s'exercer partout et sereinement.

Cela n'enlève rien à la nécessité d'exister de l'ESS lorsqu'elle porte les valeurs promues à travers des militants convaincus.

**SEANCE PLENIERE COMMUNE CESER/CONSEIL REGIONAL DU 30 AVRIL 2025**  
**PACTE REGIONAL POUR REpondre AUX ENJEUX DE SANTE PUBLIQUE**  
**EN CENTRE VAL DE LOIRE**

**INTERVENTION CGT DE FLORIE GAETA**

---

Mesdames et messieurs les élus régionaux,  
Messieurs les Présidents,  
Chers collègues,

La CGT a toujours été fortement impliquée dans la défense de notre modèle social, de l'accès aux soins, de nos hôpitaux publics. L'autosaisine citoyenne de 2019 était l'initiative de la CGT avec sa pétition. Cette contribution CR/CESER a légitimement fait l'objet d'une grande attention.

Comme vous l'avez dit, la santé n'est pas une compétence régionale. Chaque collectivité en fait aujourd'hui une affaire personnelle. Mais l'affaire personnelle de chacun ouvrira-t-elle la voie à une solution collective ? De nombreux dispositifs se chevauchent aujourd'hui.

On ne peut se satisfaire de recruter un pédiatre au sein d'un centre de santé quand celui-ci a quitté l'hôpital du coin.

Le bilan reste mitigé. Evidemment il faut agir.

Les politiques publiques diligentées depuis 40 ans ont détruit nos hôpitaux et la médecine de ville. Cela nous amène aujourd'hui au 23<sup>e</sup> rang européen en termes de mortalité infantile.

Ces inégalités territoriales croissantes posent la problématique d'une fracture sociale faisant de beaucoup d'entre nous des sous-citoyens. L'Indre est le 2<sup>e</sup> désert médical de France, il faut 8 mois pour avoir accès à une mammographie dans le Loir-et-Cher, nous manquons de spécialités en tout genre, avec des conséquences dramatiques.

Pour rappel et face à une sorte d'amnésie collective, il y a 15 ans, nous disposions de toutes les spécialités et de personnels dans nos hôpitaux généraux et psychiatriques. Le numerus clausus n'explique pas à lui seul une problématique systémique.

A ce jour, l'ARS continue d'appliquer le plan régional santé malgré son rejet massif, ce qui pose un problème démocratique. De nombreuses restructurations sont en cours dans tous les départements : fermeture de lits de médecine à Gien, de réanimation à Vierzon, de médecine gériatrique à Bourges... Des activités sont privatisées.

A Châteauroux, il est même question d'intégrer la

clinique du groupe Elsan au sein des locaux de l'hôpital, et ainsi d'absorber son déficit, avec nos cotisations.

Les appels aux mécènes se généralisent. Des cérémonies pompeuses sont organisées desquelles sont exclus les producteurs de soins. Sommes-nous encore en France ?

Alors que l'instauration massive des 12h devrait être combattue par tous, nous assistons à leur généralisation malgré ses méfaits. La loi des 8h a été votée en 1919. Quel recul !

Toutes ces régressions sont rendues possible grâce au concours de certains élus locaux qui président les conseils de surveillance. Ceux qui pestent contre les mesures pendant leurs campagnes les valident ensuite.

La médecine de ville est indissociable de l'exercice hospitalier. Nous ne changerons rien sur le fond tant que ne sera pas remise en cause la gouvernance de nos hôpitaux et que ne sera pas débattu du rôle de l'Etat en la matière.

La Sécurité sociale fête ses 80 ans. Elle a permis en 1945 l'accès à la santé pour tous, quels que soient ses moyens. Une révolution. Elle doit être pleinement réhabilitée, dans son financement et dans sa gestion, par et pour les assurés. C'est la seule alternative possible. On est loin du discours de Patrick Martin appelant à la fin du « brut » au nom du « pouvoir d'achat ».

L'assistanat envers le patronat, sous toutes ses formes, doit évidemment cesser (environ 2000 dispositifs pour 200 milliards par an).

2026 nous promet de multiples régressions au regard des annonces, sauf pour le budget de la guerre qui se voit passer de 295 milliards à 413, tout cela par l'emprunt et en dehors de la fameuse règle des 3%. Certaines régions font le choix politique de financer cette industrie via des subventions, est-ce le cas en Centre Val de Loire ?

Nous rappelons notre ferme attachement à la paix. Nul défaitisme dans ce constat. Jaurès disait que « L'affirmation de la paix est le plus grand des combats ».

# La Macif vous protège dans votre activité syndicale (🧑) ) avec **des contrats** **sur mesure.**

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais,  
est un engagement de tous les instants.

La Macif est à vos côtés pour soutenir  
et sécuriser votre action militante.

→ Contactez-nous : [partenariat@macif.fr](mailto:partenariat@macif.fr)



La Macif,  
c'est **vous.**

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

## & La maxime du mois &



**SACHEZ QU'AUJOURD'HUI,  
POUR CONTRECARRER UNE ACCUSATION,  
IL N'EST PAS NÉCESSAIRE  
DE PROUVER LE CONTRAIRE,  
IL SUFFIT DE DÉLÉGITIMER L'ACCUSATEUR.**

UMBERTO ECO